BULLETIN D'ADHESION PERSONNELS DE DIRECTION 2023/2024

Action et Démocratie
238 chemin Saint Sauveur
97432 Ravine des cabris
Mail : adreunion@actionetdemocratie.fr **Site internet :** www.adreunion.fr

Déjà adhérent 2022/2023 □ Syndicalisation nouvelle □

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM …….. Prénom …….. Date de naissance ……

Adresse ……
……

Code postal …… Ville ……

Tél. portable …… Mail de contact ……..

Académie de …….. Mail académique ……..

SITUATION ADMINISTRATIVE : ☐ Titulaire ☐ Stagiaire ☐ Faisant fonction ☐ Retraité

CLASSE : ☐ Normale ☐ Hors Classe Indice : ……

FONCTION : ☐ PRLY ☐ PRLP ☐ PACG ☐ ADLY ☐ ADLP ☐ ADCG ☐ EREA

AFFECTATION
Catégorie …… Établissement……..……..... Ville …….. RNE ……..……

Date …….. Signature

Pourquoi se syndiquer à Action et Démocratie ?

- Parce que **nous sommes présents et actifs** aux commissions paritaires de recours où nous vous représentons pour vous défendre ;
- Parce que vous pouvez compter sur une équipe soudée autour de **Christine JANNOT** et **Nicole FEHOKO** pour défendre vos intérêts, vous conseillez ;
- Parce que nous avons fait nos preuves, tant en matière de compétence syndicale que dans nos interventions ;
- Parce qu'AD est un syndicat autonome, indépendant, de proximité qui privilégie l'accompagnement de votre carrière.

Comment régler votre cotisation ?

- **Avant le 30 septembre**, vous bénéficiez des **tarifs réduits** (voir tableau ci-dessous)
- En 1 ou 3 chèques (à l'ordre d'Action et Démocratie)
- Par prélèvement automatique (en 1 fois ou 3 fois). Vous bénéficiez à tout moment des tarifs réduits. Remplir le formulaire de Prélèvement Automatique et joindre un RIB.
- **Pour les couples**, réduction de 10% supplémentaire sur la cotisation la plus basse.

Action et Démocratie CFE-CGC - Rassemblement des Syndicats de l'Education et des Services Publics

- **Représenté au Conseil Supérieur de l'Education**
- **Représenté au Conseil Commun de la Fonction Publique CCFP**
- **Représenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat CSFP (recours disciplinaire sur les réformes)**
- **Représenté au CIAS Comité Interministériel d'Action Sociale**

AD SYNDICAT NATIONAL
ENSEIGNEMENT GENERAL TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
PREMIER DEGRE – SECOND DEGRE - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – CNED

COTISATIONS ANNUELLES année scolaire 2023/2024

Indice net majoré	Montant	Coût après déduction fiscale
inférieur à 551	128,00	43,00
de 551 à 650	152,00	51,00
de 651 à 750	186,00	63,00
de 751 à 880	210,00	71,00
de 881 à 1 000	245,00	83,00
supérieur à 1 000	272,00	92,00
Retraité	85,00	28,00

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, nous contacter.